



EXTERNAT NOTRE DAME

établissement catholique d'enseignement primaire et secondaire

43 avenue Marcelin Berthelot - GRENOBLE 38100

Tél. : 04.76.86.68.10 Fax : 04.76.46.40.64

Grenoble le 03 septembre 2010

Bernard HAMEL
Chef établissement
Aux médecins

Objet : Proposition d'un modèle de certificat médical d'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

Madame, Monsieur.

L'évolution de l'école pour une meilleure prise en compte des élèves à besoins spécifiques et, en particulier ceux en situation de handicap, nécessite une adaptation de l'enseignement aux capacités individuelles.

Dans le souci de répondre à cette demande et à la loi du 11 février 2005, l'équipe des enseignants d'EPS du collège et du lycée Externat notre Dame, souhaiterait, en accord avec les responsables administratifs et le service médical de l'établissement, faire évoluer les termes de dispense d'EPS ou d'inaptitude partielle, par le concept d'APTITUDE PARTIELLE, au travers d'un certificat type, ci-joint, validé par les services médicaux de l'académie de Grenoble.

Nous pensons qu'un travail collaboratif est nécessaire pour adapter la pratique de l'EPS, respectueuse de l'intégrité physique et valorisant les potentialités. Aussi, votre avis est fondamental.

Nous vous sollicitons pour utiliser ce certificat médical d'aptitude partielle qui devrait nous permettre de mettre en place une pratique physique adaptée pour tous les élèves, quelque soit leur pathologie, et ainsi contribuer ensemble à une évolution positive de leur santé.

Espérant pouvoir compter sur cette collaboration, indispensable pour l'éducation physique de nos élèves et, ainsi contribuer au développement de leurs ressources, nous vous prions de recevoir, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

L'infirmière scolaire

l'Équipe EPS